
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 17 novembre 2015
9 h 30**

**Séance tenue le mardi 17 novembre 2015
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, Mme Louise Mainville, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauv  , M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme   milie Thuillier et Mme Monique Vall  e.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES   LUS :

Mme Magda Popeanu et M. Jeremy Searle.

AUTRES PR  SENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur g  n  ral
M   Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le pr  sident du conseil, M. Frantz Benjamin, d  clare la s  ance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement d  di      la m  moire des 129 victimes et des nombreux bless  s des attentas de Paris.

Il informe l'assemblée, qu'   l'initiative du maire de Montr  al, les drapeaux ont   t   mis en berne en guise de solidarit   et que le drapeau de la France a   t   hiss   au balcon de l'h  tel de ville ainsi qu'   l'  difice Lucien-Saulnier. De plus, l'h  tel de ville est   clair   aux couleurs de la France comme d'autres b  timents    travers le monde.

Le pr  sident du conseil souligne les   v  nements suivants : du 16 au 20 novembre 2015, « Semaine mondiale de l'entreprenariat ».    cette fin, il y aura un drapeau    l'entr  e principale de l'h  tel de ville qui se veut un rappel    l'exploitation de l'esprit d'initiative et d'innovation au moyen d'activit  s locales. Du 17 au 28 novembre 2015, il y aura la pr  sentation d'une   uvre mosa  ique collective con  ue par UniAction qui soulignera le 40   anniversaire de l'arriv  e    Montr  al de r  fugi  s « boat people » de la communaut   vietnamienne,   uvre qui a pour titre « Courage et inspiration ».

1 - Période de questions du public

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, le président du conseil déclare la période de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Luc Ferrandez	M. Denis Coderre (M. Russell Copeman)	Investissements insuffisants en matière de logement social – stratégie pour atteindre les objectifs / Engagement que les investissements suivront le discours
Mme Émilie Thuillier	M. Denis Coderre (M. Aref Salem)	Recommandation R-14 du rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur la mise en place d'un Fonds dédié au transport collectif et actif à Montréal – échéancier prévu / Argument en faveur de la création de ce Fonds qui permettrait d'envoyer un message clair aux divers paliers de gouvernement
Mme Lorraine Pagé	M. Denis Coderre (Mme Chantal Rouleau)	Recommandation R-23 sur la construction de bassins de rétention d'eau – position de l'Administration à cet égard
Mme Manon Barbe	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Interrogations suscitées à l'égard de la recommandation R-12 sur la réduction de la rémunération d'employés à même les fonds du PTI et dépôt de rapport trimestriel – rappel à l'effet que cette recommandation a été formulée en 2010 / Diagnostic de la Commission qui a mené à cette recommandation
M. Benoit Dorais	M. Denis Coderre (M. Lionel Perez)	Mettre en place un protocole de gestion des travaux de la Commission des services électriques en ce qui a trait à la coordination et l'intégration des travaux / Assurer un suivi et faire en sorte que les normes de chantier et de sécurité soient respectées

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 9 h 58.

CM15 1279

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 17 novembre 2015, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM15 1280

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 octobre 2015

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 octobre 2015, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 12 novembre 2015 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CM15 1281

Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission sur les finances et l'administration ayant trait à l'étude du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Le conseiller Alan DeSousa dépose le rapport et les recommandations de la Commission sur les finances et l'administration ayant trait à l'étude du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) comprenant le rapport minoritaire de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

08.01

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 80.01 (30.02) de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Article 30.01

Adopter le Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 octobre 2015 par sa résolution CE15 1884;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

À 10 h 36, M. Frantz Benjamin quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place à la conseillère Valérie Plante.

À 10 h 45, le président reprend le fauteuil présidentiel.

Le conseil commence l'étude de l'article 80.01 (30.01).

Article 80.01 (30.01)

Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 novembre 2015 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. Luc Ferrandez

appuyé par Mme Valérie Plante

d'apporter un amendement au PTI 2016-2018 de la Ville de Montréal pour hausser les fonds dédiés à l'acquisition de terrains à des fins de logement social qui se lit comme suit :

« Attendu qu'une somme de 66,6 M\$ a été réservée pour le projet « Promenades riveraines et réaménagement de la place des Nations - 375e anniversaire » lors de l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 (PTI) de la Ville de Montréal;

Attendu que cette somme représente une hausse d'environ 13 M\$ par rapport aux sommes prévues pour ce même projet au PTI 2015-2017 de la Ville de Montréal;

Attendu que cette hausse importante s'explique notamment par le nouveau projet d'amphithéâtre présenté par l'Administration au mois d'octobre 2015;

Attendu que ce projet, qui constitue pourtant un écart majeur du Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc Jean-Drapeau, n'a fait l'objet d'aucune consultation publique, ni n'a-t-on présenté publiquement d'étude sur ses impacts économiques et écologiques;

Attendu qu'une somme de 1 M\$ par an a été réservé pour le programme d'acquisition de terrains à des fins de logement social lors de l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal;

Attendu que les besoins en logement social sont élevés sur l'Île de Montréal où plus de 200 000 ménages locataires à faibles revenus éprouvent des difficultés d'accessibilité financière au logement alors que l'offre actuelle de logements sociaux s'élève à près de 75 000 unités;

Attendu que l'augmentation de l'offre de logement social contribuerait à la rétention des familles, un des principaux enjeux socioéconomiques de la Ville de Montréal où l'exode annuel de plus de 20 000 personnes dont témoigne le solde migratoire régional démontre que des actions concrètes doivent être prises dès maintenant pour assurer la vitalité économique future et le rôle de métropole du Québec de la Ville de Montréal;

Attendu que l'équilibre budgétaire doit être maintenu;

Il est proposé de bonifier d'une somme additionnelle de 13 M\$ le programme d'acquisition de terrains à des fins de logement social du PTI 2016-2018, soit de 4 M\$ en 2016, 7 M\$ en 2017 et 2M\$ en 2018;

Pour ce faire, il est proposé de puiser la somme de 13 M\$ accordée au projet « Promenades riveraines et réaménagement de la place des Nations » dans le PTI 2016-2018, soit 4 M\$ en 2016, 7 M\$ en 2017 et 2M\$ en 2018 ».

La leader de l'opposition officielle demande à ce qu'un autre tableau des intervenants soit ouvert afin de faciliter la gestion du temps de parole lors des propositions d'amendement.

Le président du conseil acquiesce à la demande de la leader de l'opposition officielle mais indique qu'il mentionnera le temps restant à chacun des intervenants.

De plus, le président du conseil juge la proposition recevable puisqu'elle est accompagnée d'un certificat du trésorier.

Un débat s'engage sur la proposition d'amendement des conseillers Ferrandez et Plante.

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Francesco Miele

de procéder à un vote à main levée sur la proposition d'amendement des conseillers Ferrandez et Plante.

Il est proposé par Mme Émilie Thuillier

appuyé par M. François Limoges

de procéder à un vote enregistré sur la proposition d'amendement des conseillers Ferrandez et Plante.

Le greffier fait l'appel des membres et le conseil se partage comme suit :

VOTE

Votent en faveur: Mesdames et messieurs Ferrandez, Thuillier, Limoges, Plante, Sauvé, Sigouin, Lavoie, Mainville, Ryan, McQueen, Norris, Lavigne Lalonde, Croteau, Caldwell, Downey et Ouellet (16)

Votent contre: Mesdames et messieurs Coderre, Desrochers, Samson, Chitilian, Perez, Rouleau, Gauthier, Copeman, Ménard, Vallée, Beis, Salem, Bergeron, Miele, Gibeau, Deros, Parenteau, Guay, Rossi, Boivin Roy, Décarie, Lefebvre, Gadoury, Rapanà, Perri, Gagnier, DeSousa, Deguire, Clément-Talbot, Celzi, Bissonnet, Rotrand, Pagé, McIntyre, Marinacci, Dauphin, Hénault, Miranda, Deschamps, Barbe, Cloutier, Cinq-Mars, Duchesne et Shanahan (44)

Résultat: En faveur : 16
Contre : 44

Le président du conseil déclare la proposition d'amendement des conseillers Ferrandez et Plante rejetée à la majorité des voix.

Le débat reprend sur l'article 80.01 (30.01).

Il est proposé par M. Guillaume Lavoie

appuyé par M. Craig Sauvé

d'apporter un second amendement au PTI 2016-2018 de la Ville de Montréal pour hausser les fonds dédiés à l'implantation de mesures préférentielles pour autobus qui se lit comme suit :

« Attendu qu'une somme de 13,5 M\$ a été réservée pour l'année 2018 pour le projet Cavendish lors de l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 (PTI) de la Ville de Montréal, notamment pour l'acquisition de terrains;

Attendu qu'une somme de 1,2 M\$ par an a été réservée pour l'implantation de mesures préférentielles pour autobus lors de l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal;

Attendu que les problèmes de circulation à Montréal sont criants et iront en croissant au cours des prochaines années;

Attendu que l'équilibre budgétaire doit être maintenu;

Il est proposé de bonifier d'une somme additionnelle de 10 M\$ le programme d'implantation de mesures préférentielles pour autobus du PTI 2016-2018, pour l'année 2018;

Pour ce faire, il est proposé de puiser la somme de 10 M\$ accordée au projet Cavendish pour l'année 2018 du PTI 2016-2018 ».

Le président du conseil juge la proposition recevable puisqu'elle est accompagnée d'un certificat du trésorier.

Un débat s'engage sur la proposition d'amendement des conseillers Lavoie et Sauvé.

À 12 h 08, M. Frantz Benjamin quitte le fauteuil présidentiel et cède sa place à la conseillère Valérie Plante.

À 12 h 17, le président reprend le fauteuil présidentiel.

À 12 h 29, le président du conseil suspend les travaux jusqu'à 14 h.

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 17 novembre 2015
9 h 30**

**Séance tenue le mardi 17 novembre 2015, 14 h
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoît Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, Mme Louise Mainville, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, Mme Valérie Plante, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauv , M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme  milie Thuillier et Mme Monique Vall e.

PR SENCE EN COURS DE S ANCE :

M. Dominic Perri.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU R GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES  LUS :

Mme Magda Popeanu et M. Jeremy Searle.

AUTRES PR SENCES :

M  Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le pr sident du conseil, M. Frantz Benjamin, d clare la s ance ouverte.

  14 h 01, le conseil reprend ses travaux   la r union des articles 30.01, 80.01 (30.01) et 80.01 (30.02) et poursuit l' tude de l'article 80.01 (30.01).

Article 80.01 (30.01) (suite)

Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montr al (volet agglom ration)

Le d bat se poursuit sur la proposition d'amendement des conseillers Lavoie et Sauv .

Le conseiller Marc-André Gadoury soulève une question de privilège relativement aux propos tenus par le conseiller Croteau qui auraient induit le conseil en erreur et accuse le conseiller d'avoir « menti ». Le président du conseil demande le retrait du mot « menti ». Le conseiller Gadoury le remplace par « induit en erreur ».

Le président du conseil indique que ce genre de débat doit être fait en arrondissement et suggère de reprendre les travaux.

Le débat se poursuit sur la proposition d'amendement des conseillers Lavoie et Sauvé.

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Francesco Miele

de procéder à un vote à main levée sur la proposition d'amendement des conseillers Lavoie et Sauvé.

Le président du conseil met aux voix la proposition d'amendement des conseillers Lavoie et Sauvé et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 16

Contre : 44

Le président du conseil déclare la proposition d'amendement des conseillers Lavoie et Sauvé rejetée à la majorité des voix.

À 14 h 46, le conseil reprend l'étude de l'article 30.01.

CM15 1282 (suite)

Adopter le Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Le débat reprend sur l'article 30.01.

Il est proposé par Mme Émilie Thuillier

appuyé par M. François Limoges

de procéder à un vote à main levée sur l'article 30.01.

Le président du conseil met aux voix l'article 30.01 et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 44

Contre : 16

Le président du conseil déclare l'article 30.01 adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.01 1153843004

CM15 1283 (suite)

Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Le débat reprend sur l'article 80.01 (30.01).

Il est proposé par Mme Émilie Thuillier

appuyé par M. François Limoges

de procéder à un vote à main levée sur l'article 80.01 (30.01).

Le président du conseil met aux voix l'article 80.01 (30.01) et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 44

Contre : 16

Le président du conseil déclare l'article 80.01 (30.01) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1153843005
80.01 (30.01)

CM15 1284

Approbation du Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 19 novembre 2015 et avoir exposé la position à prendre ;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

d'approuver le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Il est proposé par Mme Émilie Thuillier

appuyé par M. François Limoges

de procéder à un vote à main levée sur l'article 80.01 (30.02).

Le président du conseil met aux voix l'article 80.01 (30.02) et le conseil se partage comme suit :

En faveur : 44

Contre : 16

Le président du conseil déclare l'article 80.01 (30.02) adopté à la majorité des voix, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

1153843003
80.01 (30.02)

À 15 h 01, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

GREFFIER

Toutes et chacune des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

MAIRE